

**Conseil d'administration 2024-2025**  
Association étudiante de La Cité

# **PROCÈS-VERBAL**

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

Mardi 26 novembre 2024 de 11h30 à 13 h  
Foyer Sud Excentricité



## **1. Inscription des membres**

<b><u>Prénom</u></b>	<b><u>Nom</u></b>	<b><u>Numéro-étudiant</u></b>
Djibril	Sidibe	2719174
Mohamed	Yattara	2739859
Fatima	TIENDREBEOGO	2724230
Valdex	Dongmo Sobjio	2738198
Steras	Wati Fomekong	2722207
Jeannine Yvette	Dimodi Ngoubeyou	2736537
ANAGONOU ZODJI	Akouvi	2718353
Emmanuella	Kankwanda	2720868
Simo Sitepin	Aimerick Florian	2736178
Estelle	Ketema Ngado	2654990
Aimé de Dieu	Mbungu	2671483
Sakouvogui	Maou	2716661
Konte	Cheickiné	2732839
Odon	Kateketa katayi	2740933
John	DA COSTA	2668934
Felix	Djoumessi lontchi	2741872
Abdoulaye Malang	Ba	2741509
Ted	Simard	2734722
Ndiaye	Papa Assane	2733882
Mame kor	Niang	2739991
Papa	Gueye	2733591
jean-benoit	martin	2726248
Augustine Leonce	Mifoumbia Meno'o	2731153
Cedrick	Lilite	2739654
Micha	Masueme	2736858
Jean Baptiste	Tarah Sophie Vahiana	2721522
Yannel	Glago	2735874
Kenny	Adimi	2710968
Maimouna	Barry	2732700
Olivier	Kilapi	2739159
Malick	LY	2721870
Malick Karl	Konan	2698866
Djessahi	Doahi	2694479
Merveille	Kabongo	2691729

Mylène	Compaore	2721612
Elysee	Kampanga	2738120
Mamadou Saliou	Diallo	2721991
Nathan Ange Michael	Koffi	2714327
Divina	Miguel Kanda	2736285
Wilfried	Edzoa	2694583
Emmanuella	Intsinzi	2722482
Ketsia	Laha Yav	2709200
Danielle	Djeutcheu	2741792
Ansel Merlin	Ngnintedem Tagny	2740215
Cheickine	Konte	2732839
Emmanuella	Kankwanda	2720868
Amoin Cintia	Kouame Epse Grodji	2719464
Hermann Nyama	Essombo	2741166
Maimouna	Tangara	2730802

Présidence de l'Assemblée générale annuelle :

Alidor Molele	Président
Dodi Mayi	Vice-président aux finances et Représentant de secteur –EAHT
Jean Armel Adouwetchi	Vice-présidente à la vie étudiante et Représentant de secteur – IMET-IFRA
Alexa Kaitlin Tremblay	Représentante de secteur – ISSV
Clovis Cilumba Katayi	Représentant de secteur – ITAC
Gabriel Hébert	Représentant de secteur – ISUJ
Salem Bantumbila	Représentante de secteur – ESSH

Membres du personnel :

Louis-Philippe Hurtubise	Directeur général
Simon Berniquez	Directeur de la vie étudiante
David Touchette	Directeur des sports
Marie-Pier Lamarche	Gestionnaire de l'administration et comptabilité
Kaouther Badis	Adjointe administrative
Souraya Khatib	Gestionnaire des communications et du marketing
Mac Fred Mbonimpa	Coordonnateur aux activités
Alexi Rouleau	Agent des communications sportives
Céleste Lalonde	Agente aux communications et Marketing
Izabelle Anne Edouard Joassaint	Coordonnatrice de projet

Invités :

Katerine Boyer	Boyer & Boyer Associés
----------------	------------------------

**2. Vérification du quorum**

Le quorum est constaté avec 25 membres.

**3. Ouverture de l'assemblée**

M. Alidor Molele, Président de l'Association étudiante, lit l'avis de convocation et déclare la séance ouverte à 11 h 31.

### **2024-25-13 PROPOSITION DE L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Mamadou Saliou Diallo 2721991 appuyés par M. Merveille Kabongo 2691729 et résolu à l'unanimité d'ouvrir l'assemblée générale annuelle de l'AÉ 2024-2025 à 11h31.

#### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Alidor Molele, fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

### **2024-25-14 PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Jean Baptiste Tarah Sophie Vahiana 2721522 appuyés par Mme. Elysee Kampanga 2738120 et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de l'AÉ 2024-2025 soit adopté tel que présenté.

### **ADOPTÉE**

- 1) Inscription des membres
- 2) Vérification du quorum
- 3) Ouverture de l'assemblée
- 4) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5) Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 28 novembre 2023 et de l'A.G.E. du 5 mars 2024
- 6) Présentation et adoption des États financiers 2023-2024
- 7) Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2024-2025
- 8) Présentation et adoption du Rapport annuel 2023-2024
- 9) Mise à jour des dossiers
- 10) La parole est aux membres
- 11) Clôture de l'assemblée

#### **5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 28 novembre 2023 et de l'A.G.E. du 5 mars 2024**

M Gabriel Hébert fait la lecture du procès-verbal de l'AGA du 28 novembre 2023 et de l'A.G.E. du 5 mars 2024 (annexe 1).

### **2024-25-15 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 28 NOVEMBRE 2023 ET DE L'A.G. E DU 5 MARS 2024**

Il est proposé par Mme Micha Masueme 2736858 appuyé par Mme Hermann Nyama Essombo 2741166 et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 28 novembre 2023 et de l'AGE du 5 mars 2024 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**6. Présentation et adoption des États financiers 2023-2024**

Mme Katerine Boyer, associée de la firme Boyer Boyer, présente les états financiers 2023-2024 ([annexe 3](#)).

**2024-25-16 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2023-2024**

Il est proposé par Papa Gueye 2733591 et, appuyé par Jean-Benoît Martin 2726248 et résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers 2023-2024.

**ADOPTÉE**

**7. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2024-2025**

M. Hurtubise souligne qu'il est impératif de renouveler, sur une base annuelle, le mandat de notre vérificatrice comptable, Katerine Boyer, pour l'année 2024-2025, afin d'assurer la continuité de ses fonctions.

**2024-25-17 ADOPTION DE LA NOMINATION DE KATERINE BOYER POUR L'ANNÉE 2024-2025**

Il est proposé par Elysee Kampanga 2738120 appuyés par Olivier Kilapi 2739159 et résolu à l'unanimité de reconduire la firme Boyer Boyer comme vérificateur comptable pour l'année 2024-2025.

**ADOPTÉE**

**8. Présentation et adoption du Rapport annuel 2023-2024**

M. Jean Armel Adouwetchi, a présenté le rapport annuel 2023-2024 ([annexe2](#)) et présente certains travaux qui ont eu lieu au cours de l'année.

**2024-25-18 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2023-2024**

Il est proposé par Kenny Adimi 2710968 et appuyé par Micha Masueme 2736858 et résolu à l'unanimité que le rapport annuel 2023-2024 de l'AÉ, soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

## **9. Mise à jour des dossiers :**

### **Upass : Universal transit Pass d'OC Transpo et STO**

M. Salem Bantumbila a expliqué le fonctionnement du UPass, un programme qui permet aux étudiants d'accéder aux transports publics à tarif réduit. Le coût du UPass est de 230 \$ par trimestre et il est obligatoire pour tous les étudiants, qu'ils utilisent ou non les transports en commun. Un sondage réalisé en 2014 a révélé que seulement 37 % des étudiants utilisaient les transports en commun pour se rendre au collège.

Lors de sa présentation, M. Salem Bantumbila a également mentionné la mise en place d'un nouveau sondage, lancé par l'association étudiante. Ce sondage vise à recueillir des données actualisées sur les modes de transport les plus utilisés par les étudiants. L'objectif est de revalider les résultats du sondage de 2014 et de mettre à jour les statistiques afin d'apporter des ajustements à ce programme. Cela permettrait de mieux adapter la UPass aux besoins actuels des étudiants.

Estelle Ketema Ngado (2654990) a demandé des précisions concernant l'utilisation de la UPass. Sa question était la suivante : les étudiants résidant à proximité de Gatineau peuvent-ils utiliser la UPass pour se déplacer de la STO (Société de Transport de l'Outaouais) à Ottawa ? Elle a également souhaité savoir s'il existe un accord d'interconnexion entre la STO et OC Transpo.

M. Hurtubise a répondu que si le pourcentage requis pour la réalisation du projet est atteint, la UPass sera effectivement activée pour les deux provinces. Ainsi, les étudiants pourront utiliser la UPass pour se déplacer à la fois à Gatineau et à Ottawa.

Micha Masueme (2736858) Une autre question a été soulevée concernant la UPass : tous les étudiants fréquentant le collège seront-ils obligés de payer les frais de cotisation, même si le projet est approuvé et que les frais seront appliqués à l'ensemble des étudiants ? Certains craignent que cela pénalise ceux qui n'utilisent pas le transport en commun.

M. Hurtubise a répondu, si le projet est approuvé, les frais de la UPass seront facturés à tous les étudiants. Cela découle d'une condition imposée par la société de transport afin de réduire le coût pour les étudiants.

Estelle Ketema Ngado (2654990) a mentionné avoir pris connaissance d'un sondage lancé il y a quelques semaines. Elle a souligné que la majorité des étudiants ne consultent pas leurs courriels et ne sont donc pas informés de ce sondage, pourtant crucial, étant donné que de nombreux étudiants utilisent le transport en commun et ne réalisent pas l'importance de ce sondage pour apporter des résolutions pertinentes à leur situation. En tant que représentante de classe, elle a demandé si elle pouvait en informer les membres de sa classe afin d'encourager leur participation?

M. Hurtubise a répondu, oui, une promotion du sondage est nécessaire, et c'est un travail qui peut être mené par toute personne responsable. Sa position en tant que représentante de classe lui permet effectivement d'annoncer le sondage. En le faisant, elle contribuera grandement à augmenter le nombre de participants, ce qui est très apprécié.

Mamadou Saliou Diallo (2721991) a soulevé une préoccupation concernant la UPass, en soulignant que l'association étudiante est censée offrir des services aux étudiants et les soutenir. Il a demandé pourquoi des frais supplémentaires pour les services de transport sont imposés à tous, y compris à ceux qui n'utilisent pas la UPass.

M. Hurtubise a précisé, que la UPass est un système collectif qui vise à offrir un avantage pour la majorité des étudiants, en rendant le transport public plus abordable grâce à une participation de tous. Le sondage parmi les étudiants, s'il atteint le pourcentage requis, rend cette décision applicable à l'ensemble des membres de la communauté étudiante, qu'ils utilisent ou non le service. L'objectif est de mutualiser les coûts pour garantir un accès équitable au transport public tout en répondant aux besoins de la majorité.

#### **Covoiturage : Application de covoiturage-Rideshark**

M. Dodi Mayi a présenté le point concernant le covoiturage. Il a précisé que l'application de covoiturage est pleinement fonctionnelle sur l'Apple Store et le Play Store, et donc disponible sur les deux systèmes. Il a également mis en avant les avantages de l'application, en encourageant les utilisateurs à créer des profils et à consulter la liste des partenaires ainsi que les modes de paiement disponibles avant de l'utiliser. Cette application représente une solution pratique pour nos étudiants.

#### **Logement :**

Le point concernant le logement a été présenté par M. Clovis Cilumba Katayi. Il a rappelé aux étudiants de consulter le site web de l'association étudiante, qui propose une plateforme numérique dédiée aux étudiants. Cette plateforme, accessible dans la section "Vie étudiante" sous "Colocation et logement", a été mise en place pour faciliter la recherche de logement. M. Clovis a précisé qu'elle s'adresse aussi bien aux étudiants vivant sur le campus qu'à ceux venant de l'extérieur, ainsi qu'à des personnes extérieures au collège souhaitant partager ou offrir un logement. Cette initiative vise à encourager la collaboration et l'entraide entre étudiants, tout en leur offrant un moyen pratique pour trouver un logement à proximité du campus ou partager leur hébergement avec d'autres.

#### **Sports :**

M. Gabriel Hébert a présenté le point concernant les activités sportives. Il a rappelé que tous les étudiants ont accès aux installations sportives du complexe, ainsi qu'au gymnase de La Cité, à condition d'activer leur carte étudiante et de s'inscrire à l'entrée du complexe. Il a également annoncé que de nouveaux sports seront disponibles à partir d'avril 2025, notamment le soccer masculin dès l'été, suivi du soccer féminin. Par ailleurs, il a évoqué la préparation d'un tournoi international de volleyball prévu au Brésil pour l'année 2025.

Micha Masueme (2736858) Les étudiantes apprécient soutenir les activités liées aux sports, mais elles estiment que vos initiatives actuelles manquent d'attrait ou de motivation. Elles suggèrent d'ajouter ou d'améliorer certaines activités pour les rendre plus engageantes.

M. Gabriel Hébert lui a recommandé d'écrire un courriel détaillé au complexe sportif.

M. David Touchette a répondu que la programmation des activités sportives est établie en fonction des demandes des étudiantes.

### **Grève :**

M. Hurtubise a expliqué qu'il pourrait y avoir une possibilité de grève du personnel enseignant. Il a présenté la situation en précisant que des discussions sont en cours avec la partie patronale et qu'ils participent actuellement à des séances de médiation. L'arbitrage tranchera finalement sur la convention collective. Pour ceux qui souhaitent suivre les mises à jour ou obtenir plus d'informations, il est recommandé aux étudiants de consulter le site Info Négociations. Cela permettra de mieux comprendre la situation et de rester informé. En attendant, on espère des résultats favorables.

## **10. La parole est aux membres**

### **Interrogations des étudiants :**

Ted Simard (2734722) demande quels types d'activités sont organisés par les clubs étudiants actifs?

M.Simon Berniquez a répondu, Nos clubs sont variés, et leurs activités sont libres et diversifiées en fonction de la nature de chaque club. En général, les activités sont soumises à une approbation préalable avant leur réalisation.

Cheickine Konte (2732839) demande comment les clubs font la promotion de leurs activités?

M.Simon Berniquez a répondu, que c'est l'association qui se charge de la promotion et de l'encadrement, en s'occupant des affiches, de la réservation des salles, du matériel, etc.

Felix Djoumessi Iontchi (2741872) a proposé que les étudiants véhiculés, qui doivent payer pour le stationnement, reçoivent une forme de compensation, étant donné que les étudiants qui utilisent le transport en commun bénéficient de la UPass. En compensation, il demande si les frais liés à la UPass pourraient être ajustés ou réaffectés pour offrir un avantage aux étudiants véhiculés, notamment en couvrant une partie des coûts de stationnement. Est-ce possible et bénéfique pour les étudiants?

M. Hurtubise a reconnu que cette proposition semble avantageuse en théorie, mais a expliqué que la situation est plus complexe. Il a précisé que les revenus liés aux stationnements sont le résultat d'une entente entre le collège et la compagnie Indigo, et ces revenus profitent directement au collège. En revanche, les frais de la UPass sont collectés par OC Transpo et la STO de Gatineau, qui gèrent leur propre financement, ce qui signifie que ces deux systèmes fonctionnent indépendamment l'un de l'autre.

De plus, M. Hurtubise a souligné que le collège ne serait jamais disposé à réduire les frais de stationnement, car ces revenus proviennent d'une entente différente. Concernant la

UPass, il a expliqué que les frais ne peuvent pas être rendus facultatifs. Une fois approuvés par vote, ces frais deviennent obligatoires pour tous les étudiants, qu'ils utilisent ou non les moyens de transport en commun. Cela reflète le principe de mutualisation des coûts inhérent à ce type de projet.

Aimé de Dieu Mbungu (2671483) étudiante internationale a demandé si le Collège La Cité fournit des invitations officielles pour permettre à leurs parents d'assister à la cérémonie de graduation, comme cela est parfois fait pour les étudiants locaux.

M. Dodi Mayi a indiqué que le Collège La Cité peut, dans des cas spécifiques, fournir des invitations officielles aux parents pour les cérémonies de graduation. Cependant, il a précisé que cette procédure ne nécessite pas l'intervention directe des étudiants, ceux-ci devant simplement soumettre leur demande de manière standard. À titre de conseil, il a recommandé d'effectuer cette démarche bien à l'avance afin de garantir que les documents nécessaires soient préparés et transmis à temps, évitant ainsi tout retard dans le processus.

Micha Masueme (2736858) Une étudiante a proposé de trouver un autre moyen pour promouvoir les activités et les concours de l'association étudiante, car le bulletin d'information ne semble pas efficace. La majorité des étudiants ne lisent pas leurs courriels ni les bulletins. Serait-il possible de créer une application ou d'utiliser un autre moyen alternatif pour gérer ce problème ?

Mme Souraya Khatib, a indiqué que l'association utilise déjà des réseaux sociaux tels qu'Instagram et Facebook, et qu'elle travaille également à développer une présence sur d'autres réseaux. Elle encourage les étudiants à s'abonner à ces plateformes pour rester informés. Par ailleurs, toutes les activités sont affichées sur les babillards de l'association étudiante, et des kiosques de l'AIE sont présents lors des événements organisés sur le campus. Les concours se déroulent également en ligne. Enfin, elle rappelle de consulter les bulletins d'information, qu'ils soient de l'association étudiante ou de La Cité.

## **11. Clôture de l'assemblée**

### **2024-25-19 PROPOSITION DE LEVÉE DE LA RENCONTRE**

Il est proposé par Danielle Djeutcheu 2741792 appuyés par Ted Simard 2734722 et résolu à l'unanimité que l'assemblée générale annuelle de l'AELCC soit officiellement levée à 12h52.

### **ADOPTÉE**

Date de l'approbation du procès-verbal : 26e jour du mois de novembre 2024.

Signature de la secrétaire : \_\_\_\_\_

Signature de la présidente : \_\_\_\_\_